

Je voudrai personnellement revenir sur 2 ou 3 points du dernier Conseil Municipal pour rétablir la vérité.

Premier point sur le fait que contrairement à ce qui a été écrit sur presse, les propos de Madame Bourdeu concernant le désamour de notre Ville ne m'étaient pas directement adressés. Ses premiers propos sont les suivants et l'enregistrement fait par votre confrère le prouve :

« Franchement, c'est ça qui est dommage à Lourdes. C'est ce que je crois, je l'ai déjà dit, que les Lourdais n'aiment pas Lourdes. Parce que je peux vous garantir que les Directeurs de Pèlerinage, ceux qui amènent les gens à Lourdes et bien ils adorent Lourdes, ils sont contents d'être à Lourdes. Ils aiment Lourdes, ils aiment notre Ville, il n'y'a que nous qui n'aimons pas cette Ville... »

Ce n'est que par la suite, s'apercevant de la panique provoquée parmi ses Directeurs et ses Adjoints par de telles déclarations qu'elle s'est adressée à moi en essayant de se rattraper.

Deuxième point, sur les déclarations de M.Capel lors du dernier Débat d'Orientation Budgétaire et sur ses propos mensongers qui consistent à affirmer qu'ils ont hérité d'une Ville endettée et que la situation s'améliore avec eux.

En janvier 2014 l'endettement Ville était de 26,061 millions soit 1741 euros par habitant. A ce jour et annoncé par M.Capel lors du D.O.B., notre endettement est de 29,676 millions soit 2006 euros par habitant si nous considérons les chiffres très arrangeants de la DGF de 14788 habitants retenues par ce dernier.

Nous sommes donc endettés de **3.6 millions supplémentaires** par cette Municipalité et ce malgré la manne financière perçue par la Ville de la Taxe de séjour au réel et que nous n'avions pas, qui leur permet de percevoir 1,250 millions euros par an.

J'ajoute que les chiffres réels du nombre d'habitants sur Lourdes sont bien inférieurs à ceux annoncés. Le dernier chiffre officiel de la population Lourdaise par l'INSEE qui faisait suite au recensement de 2015 est de 14 281 habitants. **L'endettement par habitant à ce jour serait donc de 2078 euros.**

Pour terminer quelques mots concernant l'annonce de la fermeture de l'école d'Anclades. Si je ne suis pas intervenu personnellement sur ce dossier, c'est parce que ni les parents d'élèves, ni la Directrice de l'école n'ont fait appel à mes services. Je n'ai appris cette fermeture que par le point Presse donné par Madame le Maire. Je dois tout de même préciser que sur le quartier d'Anclades nous sommes 4 élus, dont 3, bien que peu transparents, font partie de la Majorité. Ceux-ci étaient certainement au courant de cette affaire et il était de leur rôle de tout faire pour la faire connaître, la dénoncer et s'y opposer. A ce jour, la décision de fermeture étant entérinée par l'Académie, je pense que les « carottes sont cuites ».

Personnellement je trouve cette décision de fermeture désastreuse pour le quartier d'Anclades car elle supprime la proximité et les services rendues par une école d'un quartier qui petit à petit se développe. Je demanderai à faire inscrire sur le programme de ceux qui se présenteront lors des prochaines élections Municipales de 2020, l'engagement formel à exiger de l'Académie, la réouverture de cette école.